



Sexe, culture et vidéos : vers une redéfinition des comportements libidiniens à l'île Maurice

Bruno Cunniah

► To cite this version:

Bruno Cunniah. Sexe, culture et vidéos : vers une redéfinition des comportements libidiniens à l'île Maurice. *Revue historique de l'océan Indien*, 2009, Dialogue des cultures dans l'océan Indien occidental (XVIIe-XXe siècle), 05, pp.291-304. hal-03426359

HAL Id: hal-03426359

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03426359>

Submitted on 12 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sexe, culture et vidéos : vers une redéfinition des comportements libidiniens à l'île Maurice

Bruno Clifford Cunniah
Université de l'île Maurice

En mars 2006, la dynamique structurelle de la collectivité humaine de l'île Maurice subit un chamboulement majeur avec l'affaire désormais connue sous le nom de « The Show ». Pour la première fois de sa jeune histoire, cet état insulaire où tout le monde se connaît ou presque, doit faire face à une crise majeure avec la prolifération d'une vidéo à caractère pornographique mettant en scène une jeune étudiante en compagnie de quatre hommes, de quelques années plus âgés qu'elle. Le scandale est immédiat d'autant plus que les autorités sont bien incapables d'étouffer l'affaire vu le caractère technologique du problème. Autant, dans le passé, l'Etat aurait fini par éradiquer la circulation de matériel pornographique, autant, cette fois-ci, il se trouve dans l'impossibilité d'exercer une quelconque censure.

« The Show » est si populaire qu'il devient le sujet de conversation principal à Maurice, reléguant au second plan l'épidémie du chikungunia et surtout la tenue du « Zee Awards », l'équivalent de la cérémonie de la remise des Oscars dans le monde du cinéma indien. En effet, en ce début de mars 2006, c'est cet événement, retransmis mondialement, qui est supposé occuper le devant de la scène dans l'île. Les stars de Bollywood, si populaires parmi la population, ont fait le déplacement et la presse ne manque pas d'en faire sa une. Cependant, dans l'inconscient collectif de l'île, ce sont les tribulations de cette mystérieuse étudiante venue de nulle part qui occupent le haut de l'affiche.

L'objectif de notre étude sera de démontrer de quelle manière « The Show », très loin d'être un simple fait divers, a été un catalyseur, plaçant les Mauriciens en face d'une réalité sexuelle qui est la leur mais qu'ils avaient jusqu'à refusé de confronter. En effet, ces quelques clips vidéo sont représentatifs du changement des valeurs ethnoculturelles qui sont un facteur déterminant dans les relations hommes-femmes ainsi que dans la sphère très privée des pratiques liées à la sexualité. Pour commencer, nous retracerons l'historique de l'affaire. Ensuite, nous analyserons les ramifications de ce choc culturel sur le plan technologique, ethnique et patriarcal en contexte interculturel. Bien évidemment, notre analyse se fera en tenant compte des changements liés à l'imaginaire pornographique dans le cadre d'une insularité plus que jamais menacée dans ses fondements moraux.

Historique de « The Show »

Selon toute vraisemblance, c'est au mois de juillet 2005 que la vidéo mettant en scène les ébats d'une collégienne en compagnie de quatre jeunes

hommes, est tournée et ce avec un téléphone portable. Néanmoins, il faudra attendre plus de sept mois, en février 2006 plus précisément, pour que le responsable d'un l'établissement secondaire des Plaines Wilhems soit informé qu'une vidéo à caractère licencieux mettant en scène une de ses étudiantes circule dans l'enceinte de son collège. Le recteur ayant visionné le clip vidéo informe les membres du Parent Teachers Association (Association Parents-Professeurs) ainsi que l'Ombudsperson for Children (la responsable de l'enfance au niveau gouvernemental) qui finira par contacter la police. Le ministre de l'éducation est aussitôt mis au courant et ce dernier prend des mesures immédiates pour protéger la jeune fille en question. Dans le journal *L'Express Dimanche* daté du 5 mars 2006, il déclare : « On a mis en place un système de *counselling* pour la collégienne et ses parents afin qu'elle puisse continuer ses études »¹.

Si l'identité de la jeune femme a toujours été gardée secrète bien que cela demeure un secret de polichinelle dans le cadre d'une communauté insulaire, l'identité des participants masculins est connue. Il s'agit de Tariq Meghoo Kuneeram âgé, au moment des faits, de dix-huit ans, de Renganaden Naeck, vingt ans, de William Gaetan Miner, vingt ans et d'un certain Akash Dussoye sur lequel le public n'aura que très peu de détails car lorsque le scandale éclate, ce dernier se trouve en Australie où il poursuit des études tertiaires. Aussi échappe-t-il à l'arrestation par la police de ses amis qui sont confrontés à la jeune femme lors d'une parade d'identification qui a lieu le jeudi 9 mars dans les locaux du Central Investigation Division (C.I.D.) au commissariat de police de Rose-Hill. Il est à noter que, dès le début de l'affaire, la jeune femme refuse de loger une plainte contre ses amis. Mais devant l'ampleur que prennent les événements et aussi peut-être à cause de diverses pressions dont elle est l'objet, elle finit par consigner une déposition aux instances de la police. Voilà comment les noms des participants au clip vidéo seront connus. C'est dans ce contexte que le jeudi 9 mars, elle identifie formellement les trois suspects qui nient tout lien avec l'affaire sauf Renganaden Naeck.

Diverses charges d'accusations sont retenues contre les jeunes hommes dont « Sexual intercourse with female under 16 » (relations sexuelles avec mineurs de moins de 16 ans). En effet, il faut savoir que sur le territoire mauricien, l'âge légal du mariage est de 16 ans. Or, il semblerait que la jeune femme ait fêté ses 16 ans le 27 juillet 2005 soit quelques jours après que le clip a été tourné. Lors d'une interview accordée à l'hebdomadaire *Le Défi Plus*², Renganaden Naeck insiste sur le fait qu'il croyait qu'elle avait dix-huit ans vue la façon dont elle se comportait. Quoi qu'il en soit, les jeunes hommes seront aussi accusés d'avoir voulu commercialiser leurs exploits. C'est ainsi que des accusations de « Dealing in obscene matter » (vente et recel de matériel obscène) et « Misuse of computers » (utilisation frauduleuse de matériel informatique) seront aussi retenues contre eux. Ces derniers finiront par retenir les services des avocats Hawaldar, Bibi et Ramkhelawon qui s'évertueront à faire libérer leurs clients. C'est ainsi que Naeck et Miner seront mis en liberté contre une caution de Rs 10,000. Quant à Tariq Meghoo Kuneeram, la charge retenue contre lui à savoir celle de « *Inciting a child*

¹ « Les dessous d'un clip porno collégien », *Express Dimanche*, 5 mars 2006, p. 17.

² « Interview d'un des 'acteurs' du clip porno », *Le Défi Plus*, 11-17 mars 2006, p. 4.

to be sexually abused » (incitation à l'abus sexuel d'enfant) se révélera bien plus délicate à circonvénir.

Des années après les faits, les raisons qui ont amené un clip vidéo destiné à une utilisation strictement privée à tomber dans la sphère publique sont toujours floues. L'hypothèse la plus émise est liée à la jalousie. En effet, la jeune femme du clip est décrite par ses professeurs comme une étudiante « assidue et studieuse »³. D'ailleurs, les brillants résultats qu'elle vient d'obtenir aux examens de la 'Cambridge School Certificate', poussent les responsables académiques de son établissement scolaire à voir en elle une future lauréate de la bourse du gouvernement mauricien (attribuée aux plus valeureux candidats au 'Cambridge Higher School Certificate', l'équivalent du baccalauréat). Il faut aussi associer à cela le côté sulfureux du personnage : « Au collège, cette élève se démarque par une attitude je-m'en-foutiste. Elle dit à qui veut l'entendre que sa famille a de l'argent et qu'elle peut changer d'école ou de pays »⁴. Cependant la goutte d'eau qui fera déborder le vase sera la découverte par la copine d'un des participants au clip de la fameuse vidéo. Prise de jalousie et voulant se venger, elle va tout mettre en place pour diffuser les images. Une autre hypothèse concernant la propagation du clip vidéo a trait au désir d'un des acteurs de vouloir se vanter de ses exploits. Ce qui ressort de tout cela, c'est que personne n'aurait pu prévoir l'impact qu'a eu et continue à avoir ce clip vidéo de qualité médiocre qui a fait des émules et qui a changé le regard que le mauricien porte désormais sur la sexualité de ses congénères.

Le choc culturel

La Technologie

À première vue, on aurait tendance à croire que Maurice est une île où la sexualité est grandement réprimée et on n'aurait pas vraiment tort. Pour commencer, l'éducation sexuelle est inexistante en milieu scolaire. Quant à la pornographie, elle est tout simplement interdite à Maurice. Tandis que nos voisins réunionnais abonnés à Canal Satellite ou à Parabole Réunion peuvent visionner des chaînes telles que « XXL » ou « Hotshow », ces dernières ne sont tout simplement pas disponibles pour les abonnés mauriciens. Par ailleurs, la vente de « Sex toys » tels que les godemichés et autres accessoires pour adultes est illégale sur le territoire mauricien. Sur un plan purement académique, il n'existe aujourd'hui aucune étude sérieuse sur les pratiques sexuelles des Mauriciens. Quand, il y a quelques années, un rapport sur la prostitution enfantine fut produit, son contenu ne fut pas divulgué au public et il doit toujours se trouver dans un tiroir quelque part. Bref, il n'existe aucune analyse sur l'évolution des mentalités mauriciennes par rapport à la conception de la sexualité malgré le fait que ce thème soit important sur le plan éducatif, social, voir ethnique.

Dans le cadre d'un pays qui se veut à la pointe du progrès dans bien des domaines dans l'océan Indien, il est triste de constater que la sexualité n'est abordée qu'en termes de faits divers. Cette pratique trouve son apogée dans un

³ *Express Dimanche*, op. cit., p. 17.

⁴ *Ibid.*

hebdomadaire intitulé le *Défi Sexo* qui doit certainement répondre à un besoin certain. C'est ainsi que la censure, encore très présente malgré les apparences véhiculées par un libéralisme économique triomphant exhibées sans pudeur, est en train de se couvrir de ridicule. Un des facteurs responsables de ce de pied de nez aux institutions gouvernementales qui se proposent de dire aux Mauriciens ce qu'il peuvent ou ne peuvent pas consommer au sein de leur demeure, est la technologie. En effet, le libéralisme économique prôné par les dirigeants de tous bords ne peut se passer de technologie. Aujourd'hui, l'expression la plus populaire de ce facteur est sans conteste les divers modes de communications numériques.

Au sein d'un Etat qui a de tous temps prôné l'accès à l'éducation comme une de ses priorités fondamentales, il est curieux de constater l'absence d'une réflexion philosophique axée sur les domaines liés à la sexualité. Ce vide est aujourd'hui comblé de façon aléatoire par les technologies de l'information notamment l'internet. Si la sexualité est de nos jours devenue un objet de connaissance, l'accès à cette information donne lieu à des dérives. C'est dans ce contexte particulier qu'une vidéo amateur tournée par des étudiants pour un usage exclusivement privé finira par avoir une dimension nationale et même internationale vu que les images se retrouveront sur divers sites de par le monde. Une des ramifications importante de ce constat est que la révolution sexuelle dans le cadre de l'île Maurice passe obligatoirement par les technologies de l'information.

À travers l'histoire, il existe de multiples instances qui illustrent comment la technologie a été détournée à des fins sexuelles. Par exemple, dès que l'art de la poterie fut pérennisé, il fut utilisé pour des représentations pornographiques. Plus tard, quand apparurent les premiers appareils photos, ils furent à leur tour détournés pour des besoins érotiques ou pornographiques. Au XX^e siècle, nous avons le cas du magnétoscope qui ne fut certainement pas inventé pour des besoins sexuels. Néanmoins, c'est un fait que cet appareil a sauvé une industrie pornographique moribonde qui a fini par inonder le marché de cassettes vidéo pornographiques bons marchés comme le relate B. Arcand dans son essai intitulé *Le Jaguar et le tamanoir, vers le degré zéro de la pornographie*⁵. Tout à coup, n'importe quel adulte pouvait visionner le film pornographique de son choix dans le confort de sa maison. Puis est arrivé le téléphone portable qui à l'origine était destiné aux hommes d'affaires qui devaient être joignables à tous moments. Aujourd'hui, chaque étudiant – particulièrement à Maurice – possède un de ces appareils qui grâce au progrès technologique s'est transformé en une plateforme multimédia avec laquelle on peut prendre des photos, tourner des petits films et même avoir accès à l'internet. Ainsi, l'individu peut à tout moment trouver refuge dans un monde virtuel avec ou sans la compagnie de ses amis.

C'est un fait que dans le cadre d'une communauté insulaire fortement réglementée, la technologie qui est à la base de la révolution sexuelle a permis une diminution relative de certaines attitudes inhibantes par rapport à la perception de la sexualité. Tout sexologue qui se respecte a son idée sur la pornographie qui peut être perçue comme étant positive ou négative. Indépendamment de notre position sur le sujet, le fait demeure que les nouvelles technologies échappent à toutes

⁵ Arcand, B, *Le Jaguar et le tamanoir, vers le degré zéro de la pornographie*, Montréal, Boréal, 1991.

censures et le résultat est que jamais, dans l'histoire de l'humanité, la pornographie a été si facile d'accès. Aujourd'hui, tous les fantasmes sexuels sont représentés sur le web et cela pour le meilleur et pour le pire. Transposons ce phénomène dans le cadre d'une petite île où la sexualité, dans ses diverses manifestations, est réprimée et nous avons droit à une véritable révolution. En contrepartie, il faut concéder que ce mouvement donne lieu à certains aspects problématiques telles que l'utilisation détournée du portable qui est à la base de « The Show ».

Au-delà du caractère pornographique de cette affaire, la véritable infraction de ce fameux clip vidéo se rapporte exclusivement à une invasion de la vie privée. Or, la principale préoccupation des autorités policières va tourner autour des différentes lois mauriciennes sur la pornographie et autres utilisations abusives d'ordinateurs. Dès qu'il sera établi que la jeune femme était « consentante » comme l'atteste, d'ailleurs, les images, les limiers locaux vont se lancer dans la lutte acharnée contre la pornographie comme en témoignent les différentes éditions de l'hebdomadaire le plus lu à Maurice. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil aux titres relatifs à l'affaire : « Un réseau de pornographie amateur dans le collimateur »⁶, « Plusieurs réseaux de pornographie made in Mauritius pistés »⁷ et enfin, « Plusieurs vcd pornos made in Mauritius saisis par l'ADSU »⁸. Dans ce contexte, le cœur du problème, nommément le non-respect de la vie privée par rapport aux nouvelles technologies dans le cadre d'une évolution des conceptions de la sexualité, demeure entier. Bref, sans portable équipée de la technologie « Bluetooth », les images auraient gardé un caractère ultra confidentiel et il n'y aurait point eu de scandale !

La Problématique Ethnique

Toute communauté insulaire comporte un système de mythes ethnoculturels qui est souvent jonché de clichés ou de stéréotypes. Avec sa population à caractère pluriethnique, l'Île Maurice n'échappe pas à cette catégorisation car bien que les différentes variantes de sa population vivent dans une harmonie apparente, il n'en demeure pas moins que les tensions intercommunautaires ne demandent qu'à surgir au moindre petit incident. Si d'un côté, l'équilibre social se trouve fragilisé, de l'autre, l'île possède une dynamique culturelle infiniment complexe où les subtilités ont une fonction déterminante. Dans un article sur le contexte interculturel, D. Bédard écrit : « La culture se référerait à une collectivité humaine et correspondrait à une structure dynamique comportant un ensemble de symboles, de codes, de connaissances, de représentations, de règles, de modèles de comportement, de valeurs, d'intérêts »⁹. Dans la pratique, la culture a comme objectif de structurer l'expérience humaine à travers des pratiques et des comportements de tous les jours. Au sein d'une société pluriethnique, tout le monde ne saurait posséder des valeurs ethnoculturelles similaires bien qu'il existe une école de pensée relativement utopiste qui prône un brassage culturel. En réalité, chaque ethnie se rattache au système de valeurs qui lui est propre. Ce mode de fonctionnement se révèle être essentiel dans la mesure

⁶ « Un réseau de pornographie amateur dans le collimateur », *Week-End*, 19 mars 2006, p. 19.

⁷ « Plusieurs réseaux de pornographie made in Mauritius pistés », *Week-End*, 26 mars 2006, p. 18.

⁸ « Plusieurs vcd pornos made in Mauritius saisis par l'ADSU », *Week-End*, 2 avril 2006, p. 17.

⁹ D. Bédard, « L'intervention sexologique en contexte socioculturel », *Sexologie actuelle*, vol. IV, n° 2, avril 1998, p. 7.

où il permet à l'individu de sécuriser son attachement à une philosophie fédératrice tout en affirmant son appartenance à un groupe qui aurait des droits fondamentaux dans un système social donné. En d'autres termes, plus que jamais dans un contexte interculturel, l'individu n'existe qu'en tant que représentant d'un ensemble de valeurs qui le caractérisent ainsi que le groupe auquel il appartient.

De façon générale, la vie en milieu insulaire mauricien favoriserait non pas une conception individualiste mais une conception communautaire, à ne pas confondre avec une notion de type nationaliste. Si « The Show » fait scandale, c'est justement parce que l'individualisation ne saurait se confronter à la loyauté et à la solidarité communautaire. Ainsi, le scénario mis au point par les protagonistes du clip vidéo est à mille lieux des pratiques culturelles dont ils sont supposés être les représentants. Dans une telle situation, la société mauricienne, à ce stade de son évolution, va naturellement stigmatiser la jeune femme. Cela cadre tout à fait avec les préceptes de la société patriarcale tels que les féministes le conçoivent. Alors que les éléments masculins ne sont inquiétés que par la police et non sur le plan communautaire, la femme sera, tout simplement, mise à l'index. Dans une société mauricienne engluée dans des préceptes religieux et moraux de diverses provenances, c'est sur les épaules de la jeune femme que repose toute la responsabilité de la transgression. Il est à noter que les autorités policières ne retiennent aucune charge d'accusation contre elle contrairement aux protagonistes masculins. Ainsi, nous assistons à une inversion des valeurs nommément celles de l'Etat par rapport à celles de la société.

Dans une perspective ethnique de la problématique, la jeune femme choque de par son appartenance à la communauté hindoue. Il nous paraît évident que si cette dernière avait appartenu à une autre communauté, la stigmatisation aurait été moindre. Cela est ainsi car dans le cadre de la société mauricienne d'origine ethnoculturelle diversifiée, le degré de liberté donné à une femme n'est pas la même selon son appartenance ethnique. En nous fondant sur l'observation de l'expérience humaine qui s'actualiserait au travers des pratiques culturelles, nous pouvons envisager de mettre en place une hiérarchie par rapport à la liberté accordée à la femme mauricienne dans son ensemble. Pour mieux saisir l'ensemble des éléments, nous nous devons de nous inspirer des travaux de S. Gravel¹⁰. En effet, ce dernier préconise d'adopter une attitude de relativisme culturel dans le but d'éviter les distorsions liées à une approche stéréotypée ou empreinte d'a priori. Notons que le relativisme culturel permet de prendre en compte de multiples variables tout en permettant de se distancier des stéréotypes culturels en gardant toujours en ligne de mire les mœurs et les valeurs d'une culture.

En tenant compte des référents culturels et en évitant le piège de l'idéologie rattachée à l'être universel, nous pouvons néanmoins avancer que dans le contexte mauricien, une femme appartenant à la population générale (Créoles + Blancs) a généralement plus de liberté qu'une femme qui appartiendrait à un milieu asiatique. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue qu'il existe à l'intérieur d'une même ethnie plusieurs systèmes de valeurs. Ces variantes intraculturelles

¹⁰ S. Gravel, « Les pudeurs judéo-chrétiennes des intervenants en planification des naissances et sexualité », *Contraxexion*, vol. 11, n° 2, p. 18-20.

sont dues à de nombreux facteurs tels que le niveau d'éducation, l'appartenance à un milieu urbain ou rural, l'affiliation professionnelle, la classe sociale, le niveau financier ou encore le degré d'adhésion aux principes religieux. Parfois, il arrive même que l'identité culturelle prenne le dessus sur l'identité ethnique. Cependant, nous avons tendance à croire qu'un tel phénomène est très rare dans le contexte mauricien car l'identité de l'individu repose presque totalement sur son appartenance ethnique. La preuve de cela se trouve à l'échelon le plus haut de l'Etat. En effet, l'Ile Maurice, en sus d'avoir un premier ministre hindou, possède dans une complète illégalité constitutionnelle, trois vice premiers ministres : un de foi chrétienne, un de foi musulmane et un autre de foi tamoule.

Pour mieux cerner l'aspect transgressif des actions de la jeune femme présente dans le clip vidéo, nous devons nous pencher sur les spécificités de la culture hindoue et de la place que la femme y tient. Notons cependant qu'il serait irréaliste, ici, d'essayer de saisir toutes les complexités de l'hindouisme mais E. D. Vishwanathan en donne une élégante définition : « Hinduism is not a religion but a way of life. [...] Right now, Hinduism is more a culture than a way of life »¹¹ [L'hindouisme n'est point une religion mais un mode de vie. [...] À l'heure actuelle, l'hindouisme est bien plus une culture qu'un mode de vie]. Ainsi, l'hindouisme représenterait aussi bien une collectivité humaine qu'un ensemble de codes et de pratiques culturelles. Or, une culture se doit d'évoluer si elle ne veut éviter le piège de l'immobilisme. Cependant, il existe toujours des éléments au sein d'une communauté qui voient d'un mauvais œil ces évolutions. À ce sujet, A. Kovoov dans un texte intitulé *Gods, Demons and Spirits* prône un hindouisme qui adopterait les dernières découvertes scientifiques dans le but d'améliorer le sort de l'homme : « [...] it will be utter foolishness to go back to our primitive life in the name of culture »¹² [...] ce serait de la folie de retourner à un mode de vie primitif au nom de la culture].

Cela fait des siècles que la culture hindoue est sujette à des changements et cela grâce à l'influence du rationalisme, l'avancée de la science mais aussi à cause de l'immigration. La grande difficulté à laquelle elle est confrontée, réside dans ce juste milieu à trouver entre croyances millénaires et modernisme. Cette situation qui prévaut en Inde est aussi valable pour la communauté hindoue de l'Île Maurice qui avoisine 50 % de la population. Notons tout de même que la spécificité d'un milieu insulaire où coexistent plusieurs systèmes de valeurs tend à rendre les choses encore plus compliquées. En effet, un espace géographique si restreint de même que le développement d'un mode de vie insulaire ne peut qu'encourager des échanges entre cultures. Ajoutons à cela la sensibilité aux autres philosophies de même que la nécessité d'une tolérance à l'ambiguïté que peut représenter l'autre, et nous avons là une situation qui ne favorise pas l'isolation des différentes mouvances ethniques. Dans ce contexte, la capacité de l'Indo-Mauricien à trouver ses marques devant le différent dépend de l'aspect dynamique de l'interdépendance qu'il entretient avec les autres acteurs du contexte interculturel.

¹¹ E. D. Vishwanathan, *Daddy, am I a Hindu ?*, India, Rupa & Co, 1993, p. 1.

¹² A. Kovoov, *Gods, Demons and Spirits*, India, Mumbai, Jaico Books, 1980, p. 39.

Dans une perspective plus large, le rôle de la femme dans l'hindouisme est aussi caractérisé par la recherche d'un juste milieu. Rien n'est moins simple car nous découvrons des ambiguïtés déjà au niveau des textes fondateurs de l'hindouisme. Ainsi, dans la *Shvetâshvatara Upanishadi*, un des livres sacrés de la mythologie hindoue cité par J. Herbert, nous découvrons la citation suivante où la création du monde est attribuée à une femme : « Je suis la forme de l'immensité, répondit-elle. C'est de moi que naquit le monde en tant que nature et personne »¹³. Notons que la mythologie hindoue possède même des déesses telles que Durgâ et Kali. Historiquement, pendant l'époque védique, 2000 ans avant notre ère, la femme hindoue possède des droits fondamentaux tels que le droit de choisir son époux ou le droit de divorcer. Cependant, tout cela change pendant l'époque brahmanique et les lois de Manou (*The Laws of Manu*)¹⁴ rédigées entre 1200 et 800 ans avant notre ère relèguent la femme à n'être plus que l'esclave de l'homme. E. D. Vishwanathan résume parfaitement ce dualisme : « In hinduism, on one side woman is the object of worship of saints and seers, and on the other side she is looked down upon and depicted as the cause of all problems in the world »¹⁵ [Dans l'hindouisme, d'un côté la femme est perçue comme un objet de culte ainsi que de vénération par les saints hommes et les sages mais de l'autre côté, elle est décriée et montrée comme la cause de tous les problèmes en ce bas monde].

Dans l'un des textes les plus importants de l'hindouisme, nommément le *Mahâbharata*, la femme est associée au péché comme l'attestent les paroles dégradantes de la fée Panchachuda : « There is no creature more sinful than women [...] She is poison. She is a snake. She is fire. She is verily all these united together »¹⁶ [La femme est de toutes les créatures celle qui incarne le mieux le péché [...] Elle est vénéneuse. Elle est un serpent. Elle est le feu. Elle est l'incarnation de tous ces maux rassemblés]. Sur le plan sexuel, ce texte sacré nous apprend que la femme doit être maîtrisée car elle est insatiable : « They are never satisfied with one person of the opposite sex »¹⁷ [Elles ne peuvent se contenter d'un seul mâle]. Aussi doivent-elles être assujetties pour que règne la paix sociale. Notons que le texte hindou le plus connu en Occident, le *Kâma-Sûtra* tient un discours similaire : « La femme doit totale obéissance à son mari et, dès le jour des noces, se voit enfermée dans un cercle infernal de contraintes [...] Si elle se montre bonne maîtresse de maison, fidèle serviable et excellente reproductrice de garçons, elle obtiendra au moins la considération »¹⁸. Bref, dans la mythologie hindoue, la fidélité est aussi essentielle que la virginité pour qu'une femme puisse occuper la place subalterne qui lui est destinée.

Si l'Occident a été le témoin privilégié de l'évolution des mentalités nommément à travers une remise en question du lien exclusif entre la religion et la sexualité, la fin de la honte corporelle, la disparition de la culpabilité systématique par rapport à la sexualité ou encore le déclin de l'ignorance sexuelle, qu'en est-il de la situation à l'île Maurice ? Il va de soi que la condition de la femme hindoue a

¹³ J. Herbert, *La Mythologie hindoue*, Paris, Albin Michel, 1980, p. 152.

¹⁴ L. H. Bühler, *The Laws of Manu – A translation of M. Smṛiti*, New Delhi, Motilal Banarasidas, 1988.

¹⁵ E. D. Vishwanathan, *Am I a Hindu ?*, op. cit., p. 231.

¹⁶ Vyasa, *Mahâbharata*, traduit en anglais du texte sanskrit par M. Dutt, Delhi, Parimal Publications, 1997, section XL.

¹⁷ Vyasa, *Mahâbharata*, op. cit., section XLIII.

¹⁸ Vâtsyâyana, *Kâma-Sûtra*, traduit du sanskrit par J. Papin, Paris, Zulma, 1991, p. 139.

bien évolué depuis la rédaction des textes sacrés mais il n'empêche que le poids des traditions pèse toujours sur les épaules de cette dernière. Bien qu'il faille se prévenir contre les généralisations vu l'existence de variantes intraculturelles, dans l'ensemble, nous pouvons avancer qu'en comparaison avec la femme issue du modèle occidental, l'hindou est bien plus sous l'emprise de sa culture. En plus, il lui est extrêmement difficile de s'affranchir de ses chaînes vu l'exiguïté du territoire mauricien où tout le monde se connaît. Notons que cela ne veut nullement dire qu'elle ne peut pas de temps en temps se permettre de prendre ses distances des valeurs ethnoculturelles prônées par sa communauté. Cependant, dans l'ensemble, elle demeure ce que S. Boolell nomme *La Femme enveloppée*¹⁹.

Il n'existe pas encore de données comportementales sur la génération à laquelle appartient la jeune femme du clip vidéo « The Show ». Mais à la lumière des paramètres qui définissent la culture hindoue à Maurice, on ne peut nier l'aspect transgressif de son geste. Il est à noter que plusieurs vidéos de ce type et impliquant d'autres Indo-Mauriciennes ainsi que des femmes d'autres ethnies ont par la suite été mises en circulation. Alors, pouvons-nous à partir de là établir des modèles ? Rien n'est moins sûr. Cependant, nous ne pouvons nier l'existence d'une frange de la communauté indo-mauricienne pour laquelle les valeurs prônées par les textes sacrés relèvent purement et simplement de la préhistoire.

Le patriarcat et l'imaginaire pornographique

La qualité principale qu'une femme doit posséder dans le cadre d'une société patriarcale est certainement la passivité. Elle se doit d'être au service de l'homme, notamment dans le domaine de la sexualité qui se vit exclusivement sur le mode masculin. Or, une analyse des actions de la jeune femme impliquée dans le clip vidéo montre un tout autre aspect de la sexualité. Sur le plan technique, « The Show » se compose de cinq clips tournés avec un téléphone portable où nous retrouvons la jeune fille en compagnie de ses partenaires. Le premier extrait, AVSEQ01 (32 secs), montre la jeune femme qui selon toutes vraisemblances visionne un film pornographique sur un portable. Elle donne l'impression d'être très à l'aise et rigole. Jouant à l'ingénue, elle demande à ses compagnons pourquoi l'actrice est en train de crier. Puis, la caméra filme brièvement une bouteille de vodka ainsi que des canettes de « Red Bull ». Le deuxième extrait, AVSEQ03 (35 secs) est certainement celui qui a fait eu la plus large diffusion et dépeint un cunnilingus tandis que la jeune femme masturbe un deuxième partenaire. Le troisième clip, AVSEQ04 (59 secs) montre un cunnilingus suivi d'une pénétration. La jeune femme prononce en rigolant le nom de son amant « Tariq, Tariq ». Ce qui est intéressant dans ce clip, c'est que selon toute probabilité, c'est la jeune femme qui est en train de filmer.

Le quatrième extrait, AVSEQ05 (5:23) de par sa durée est celui qui a eu le moins de diffusion à travers le protocole bluetooth car il faut comprendre qu'en 2006, très peu de gens possèdent des portables capables de stocker autant de données. Le clip commence par montrer la jeune femme en extase avec deux de ses partenaires. Celle-ci, sur un mode très décontracté, demande si elle devrait

¹⁹ S. Boolell, *La Femme enveloppée*, Ile Maurice, Printemps, 1997.

prendre un troisième partenaire. L'action est discontinuée et arrive même un moment où la jeune femme se lève pour aller se regarder dans un miroir. Puis, elle retourne au lit et l'orgie se poursuit. Le cinquième et dernier extrait, AVSEQ06 (29 secs) montre la jeune femme qui accueille avec le sourire un dénommé « Samoussa », certainement un sobriquet, sous l'acclamation des deux autres partenaires. Il est important de noter qu'à aucun moment la jeune femme ne donne l'impression qu'elle est forcée à faire quoique ce soit. Elle paraît consentante malgré l'alcool consommé. Le dernier point à noter, c'est qu'elle conserve ses chaussures à hauts talons pendant toutes les scènes, détail qui a son importance dans l'imaginaire érotique.

Dans « The Show » c'est la jeune femme qui dirige l'orgie, donnant ses ordres à ses partenaires masculins qui ne les discutent jamais. Les images tendent à confirmer les propos de Renganaden Naeck qui, lors d'une interview donnée à l'hebdomadaire *Le Défi Plus*²⁰ daté du 11-17 mars, maintient que la jeune femme s'est volontairement prêtée au jeu. À partir de là, nous ne pouvons que nous interroger sur les motivations qui poussent la jeune femme et ses partenaires à mettre en scène un fantasme à laquelle toute une nation réagira ou même, pour une partie, s'identifiera ! La réponse nous est donnée par ce même hebdomadaire qui reprend les explications avancées par la jeune femme. Il semble qu'elle aurait été amoureuse d'un beau garçon qui fréquente un collège prestigieux du pays. Or, quand ce dernier rompt avec elle, la délaissée réagit mal. Elle déclare qu'il lui est facile d'avoir des jeunes hommes aussi beaux que son ex petit copain, et même quatre si elle le désire. C'est de là que va germer l'idée de mettre en scène l'orgie dans le but de faire enrager celui qui l'a abandonnée. Ici, comme le déclare B. Arcand, « le fantasme apparaît comme un jeu, ou une mise en scène toute théâtrale, qui vient remplacer, masquer et cacher une réalité déplaisante ou moins plaisante par le spectacle d'une meilleure vie »²¹. Ainsi, la jeune femme a mis en scène une représentation (le fantasme) de ce qui n'existe pas pour essayer de récupérer quelque chose qui n'existe plus (un amour).

Au-delà de l'aspect fantasmagorique de « The Show », il n'en demeure pas moins que la représentation faite de la sexualité est ancrée dans une réalité bien réelle. Cette remarque est significative car elle pose la question des rapports entre la femme, l'homme et le fantasme dans une société insulaire par rapport aux codes patriarcaux en vigueur. Dans le cadre de l'île Maurice, il semblerait que le fait que la sexualité soit rarement évoquée hors du contexte du fait divers soit moins la conséquence d'un manque d'information que le refus d'en parler. Il en est de même pour l'ignorance sexuelle qui tient d'une incapacité à aller au-delà des barrières comportementales. Ainsi, le silence et une certaine peur demeurent les fidèles alliés du patriarcat. Quelques exemples de cela sont l'inexistence de cours d'éducation sexuelle au niveau du secondaire de même que le fameux rapport Sidaya sur la prostitution infantile dont les conclusions ne furent jamais rendues publiques à l'époque de sa parution. Cela démontre qu'il existe à Maurice une vision du monde qui veut que l'ignorance de même que le silence soient considérés comme des vertus quand il s'agit du domaine de la sexualité.

²⁰ *Le Défi Plus*, op. cit., p. 4.

²¹ B. Arcand, « L'imaginaire pornographique », *Sexologie actuelle*, vol. II, n° 4, juillet 1994, p. 7.

La prolifération stupéfiante de « The Show » sur les téléphones portables du territoire mauricien constitue un tournant dans la relation de la société insulaire à la sexualité. En effet, du jour au lendemain, la sexualité va basculer de l'espace privé à l'espace public, ce qui ne va pas réjouir certains conservateurs telles que L. Virahsawmy, chairperson, Media Watch Organisation, (présidente de l'organisme chargé de la surveillance de l'audiovisuel) qui déclare dans l'hebdomadaire *5 Plus* du 12 mars 2006 : « Nearly all week-end newspapers ran articles on what is known as 'The S... Show', not the 'Zee Awards Show' with artists from Bollywood, but a sad story involving four young boys and a girl child »²² [Pratiquement tous les hebdomadaires contenaient des articles sur ce qui connu comme 'The S... Show', qui se résume à une triste histoire comprenant quatre jeunes garçons et une enfant et non sur le 'Zee Awards Show' avec les artistes de Bollywood]. Cette déclaration est d'autant plus étonnante que les deux hebdomadaires à plus fort tirage, notamment, le *Week-end* et *L'Express Dimanche* du 5 mars 2006, consacrent leur une au « Zee Awards Show » ! Par ailleurs, les termes utilisés par Virahsawmy nommément « young boys » et « girl child » sont loin de correspondre à des personnes âgées de 18 à 20 ans pour les protagonistes masculins et de pratiquement 16 ans pour la protagoniste féminine.

Ce que redoutent avant tout ceux qui se posent comme garants du modèle patriarcal au sein de la société mauricienne, c'est la rupture avec le discours théologique et moral qu'ils prônent. Nous avons déjà démontré comment les préceptes théologiques sont sujets à de profonds bouleversements. Il en est de même pour une certaine conception de la morale. Les divers clips vidéo qui ont circulé montrent bien qu'une certaine frange de la population s'est affranchie des questions traditionnellement posées par la religion et la morale. La nouvelle génération ne semble pas se poser beaucoup de questions quant à la valeur de la sexualité ou ce qui est acceptable ou inacceptable. Cela diffère diamétralement du modèle patriarcal conservateur qui a tenté, tant bien que mal, d'associer la sexualité à la honte, la culpabilité et le silence. Or, le modèle qui semble recueillir les faveurs des Mauriciens semble plutôt axé sur l'action et la spontanéité tel que le dépeint la psychanalyste T. Anatrella dans son essai sur la sexualité des adolescents intitulé *Interminables adolescences : les 12-30 ans ; puberté, adolescence, post-adolescence ; une société adolescentique*²³. Aussi, comme nous ne pouvons plus véritablement parler de délai aux premières relations sexuelles, c'est tout un modèle social qui est remis en question.

« The Show » et les autres clips qui suivront constituent une indication que le modèle théologique et moral mis en place par la société phallogocentrique est en train de voler en éclats. Plusieurs concepts jadis perçus comme immuables, surtout dans une société insulaire, sont maintenant en danger tels que le lien entre la religion et la sexualité, la structure relationnelle et familiale ainsi que la représentation du corps. Cependant, ce qui ressort principalement de « The Show », c'est cette remise en cause des rôles sexuels traditionnels. Alors que l'hindouisme – de même que le christianisme – prônent une passivité chez la femme dans le domaine sexuel, les images du clip montrent tout le contraire. Non

²² L. Virahsawmy, « Who Watches the Watchdog », *5 Plus Dimanche*, 12 mars 2006, p. 42.

²³ T. Anatrella, *Interminables adolescences : les 12-30 ans ; puberté, adolescence, post-adolescence ; une société adolescentique*, Paris, Cerf, 1989

seulement, la jeune femme dirige-t-elle l'orgie de main de maître, à tel point qu'aucun de ses partenaires n'ose lui désobéir, mais elle brise du même coup plusieurs interdits. Par exemple, le concept de la virginité si cher à l'hindouisme et à bien d'autres systèmes philosophiques, est purement et simplement bafoué. Les images montrent aussi que l'ordre social dans lequel la relation sexuelle est intimement liée à la reproduction n'est plus. Ici également, la technologie a permis ce que M. Gimenez conçoit comme : « the separation of sexuality from reproduction »²⁴ [la séparation entre la sexualité et la reproduction]. Bref, la conception de la sexualité proposée par « The Show » est celle d'un échange personnel teinté de subjectivité et d'affectivité qui s'est enrichi de connaissances scientifiques.

Au cours de cette étude, nous avons essayé de retracer l'historique de « The Show », un clip vidéo amateur à caractère pornographique, tout en analysant les différents facteurs qui ont rendu possible sa production et sa dissémination. Vu le retentissement que l'affaire a eu à l'Île Maurice, on aurait pu s'attendre à un débat national sur la sexualité, voir sur le phénomène moderne de la pornographie. Or, il n'en a rien été et quelques semaines après avoir éclipsé la crise du chikungunya dans l'inconscient collectif, personne n'a plus jamais entendu parler des clips amateurs salaces qui continuent pourtant à déferler sur les téléphones portables mauriciens. Lors d'une enquête faite sur la pornographie à Maurice suite au premier clip vidéo, les auteurs sont catégoriques : « Nous sommes tous des hypocrites ! C'est la conclusion que nous sommes tentés de tirer après notre enquête sur la pornographie à Maurice »²⁵. Il se peut bien que si une réflexion sur la finalité des comportements sexuels n'a pas eu lieu, ce soit à cause la nature extrêmement fragile du tissu social. En effet, une confrontation à la réalité aurait pu provoquer une certaine confusion des idées ou des valeurs à privilégier et donc induire un processus de déstabilisation. Dans ce contexte, l'insularité mauricienne reposerait donc sur une opposition entre le réel et l'imaginaire tout comme le fantasme que représente « The Show ».

Bibliographie

- Anatrella, T, *Interminables adolescences : les 12-30 ans ; puberté, adolescence, post-adolescence ; une société adolescentique*, Paris, Cerf, 1989.
- Arcand, B, « L'imaginaire pornographique », *Sexologie actuelle*, vol. II, n° 4, juillet 1994, p. 5-15.
- Arcand, B, *Le Jaguar et le tamanoir, vers le degré zéro de la pornographie*, Montréal, Boréal, 1991.
- Bédard, D, « L'intervention sexologique en contexte socioculturel », *Sexologie actuelle*, vol. IV, n° 2, avril 1998, p. 7-12.
- Bhunjun, R, Boyjoo, B, et Brelu-Brelu, E, « Visa X : Enquête sur le porno », *Express Dimanche*, 19 mars 2006, p. 8-9.

²⁴ M. Gimenez, « The Mode of Reproduction in Transition – A Marxist-Feminist Analysis of the Effects of Reproductive Technologies », *Gender & Society*, 5, 1991, p. 334.

²⁵ R. Bhunjun, B. Boyjoo et E. Brelu-Brelu, « Visa X : Enquête sur le porno », *Express Dimanche*, 19 mars 2006, p. 9.

Boolell, S, *La Femme enveloppée*, Ile Maurice, Printemps, 1997.

Bühler, L.H, *The Laws of Manu – A translation of M. Smriti*, New Delhi, Motilal Banarasidas, 1988.

Gimenez, M, « The Mode of Reproduction in Transition – A Marxist-Feminist Analysis of the Effects of Reproductive Technologies », *Gender & Society*, 5, 1991, p. 334-350.

Gravel, S, « Les pudeurs judéo-chrétiennes des intervenants en planification des naissances et sexualité », *Contrasexion*, vol. 11, n°2, p. 18-20.

Herbert, J, *La Mythologie hindoue*, Paris, Albin Michel, 1980.

Kovoor, A, *Gods, Demons and Spirits*, India, Mumbai, Jaico Books, 1980.

Virahsawmy, L, « Who Watches the Watchdog », *5 Plus Dimanche*, 12 mars 2006, p. 42.

Vishwanathan, E.D, *Daddy am I a Hindu?* India, Rupa & Co, 1993.

Vâtsyâyana, *Kâma-Sûtra*, traduit du sanskrit par J. Papin, Paris, Zulma, 1991.

Vyasa, *Mahâbhârata*, traduit en anglais du texte sanskrit par M. Dutt, Delhi, Parimal Publications, 1997.

*Bruno C. Cunniah est Associate Professor en Littérature
bcunniah@uom.ac.mu*